

■ Cires-lès-Mello, p.7

Morgane Fradon,
Miss Thelloise
devient Miss Oise !



Comprendre l'urbanisme - p.4



Zoom sur la GEMAPI - p.5



Le Très haut Débit pour tous - p.6

Le mot du Président, Jean-François MANCEL



À votre service

Après avoir définitivement bouclé la fusion de nos communautés nous renforçons et développons les services qui vous sont rendus.

Une meilleure gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations protège votre environnement et assure votre sécurité; l'extension des services du Pass Thelle bus facilite vos déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de notre territoire; la piscine Aquathelle se fait belle pour vous accueillir pendant les beaux jours; l'achèvement cette année du Très Haut Débit avec le Département vous permet d'utiliser rapidement et efficacement internet; la préparation précise des documents d'urbanisme facilite la construction ou la transformation de vos biens immobiliers dans le respect des règles d'urbanisme.

Autant de services que l'équipe de votre Communauté de communes vous rend avec passion pour vous permettre de bien vivre sur notre territoire dont la miss vient de conquérir l'Oise!

Des conseils info-énergie gratuits !

Une nouvelle permanence info-énergie sur le territoire de la Thelloise dans les locaux de la Communauté, 7 avenue de l'Europe à Neuilly-en-Thelle.

Vous pourrez obtenir :

- des informations et conseils sur la hiérarchisation des travaux d'amélioration thermique en fonction de leur niveau de performance et de leur impact sur le budget des ménages ;
- des informations sur toutes les aides financières et fiscales quels que soient le statut d'occupation du ménage, son niveau de revenus, l'ampleur de son projet de travaux ;
- une information sur la meilleure articulation d'un projet d'achat en ancien avec travaux ;
- des conseils et informations sur la réglementation thermique en cas de construction neuve ;
- des conseils sur les éco-gestes.

Prochaines permanences : le 09 juillet et le 27 août 2019 - de 14h à 17 h pour une durée de RDV de 30 à 45 minutes.

Les conseils info-énergie sont neutres, objectifs et gratuits.

Pour en savoir plus et prendre RDV aux dates indiquées, merci de contacter l'ADIL de L'Oise

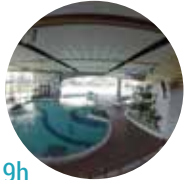


17 rue Jean Racine - 60000 Beauvais - 03.44.48.61.30 - www.adil60.org

Cet été, tous à Aquathelle !

Aquathelle vous accueille pendant l'été

- du lundi au jeudi de 10h à 20h
- le vendredi de 10h à 21h
- le samedi, dimanche et jours fériés, de 9h à 19h



638 rue Anatole France | 60230 Chambly
01 30 28 98 74 | www.aquathelle.fr

Communauté de communes Thelloise

7 avenue de l'Europe · BP 45 · 60530 Neuilly-en-Thelle Cedex · Tél. 03.44.26.99.50 · Fax. 03.44.26.99.77





INTERNET

Attention aux abus !

INTERNET, UN OUTIL FORMIDABLE MAIS PAS SANS DANGER !

Prévention contre la fraude, les arnaques, la dépendance...

En 2019, 1 atelier par mois à

- Mesnil-en-Thelle mercredi matin
- Sainte-Geneviève mercredi après-midi
- Hondainville vendredi matin

Infos & inscriptions gratuites
03.44.26.99.60



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE POUR LES SÉNIORS



Nouveaux ateliers informatiques 2019 - 2021

Depuis 1999, la Communauté de communes Thelloise œuvre pour faciliter l'accès du plus grand nombre d'habitants de son territoire aux nouvelles technologies.

Grâce aux ateliers informatiques qui se déroulent sur les communes du MESNIL-EN-THELLE, SAINTE-GENEVIEVE et HONDAINVILLE, à raison d'une demi-journée par semaine sur chaque site, la Communauté de communes dispense gratuitement des initiations à l'informatique, internet, tablettes, smartphones, photo numérique, etc.

Les ateliers attirent en moyenne 20 à 30 personnes par semaine. Outre la facilitation de la prise en mains de l'outil informatique, ces rendez-vous permettent de tisser du lien social entre participants.

L'intérêt pour ces ateliers autorise aujourd'hui la Communauté de communes Thelloise à nouer un partenariat avec le conseil départemental de l'Oise autour de la thématique de la prévention de la perte d'autonomie des séniors (à partir de 60 ans).

La Communauté de communes s'engage donc, de 2019 à 2021 à animer de nouveaux ateliers informatiques gratuits à destination des séniors pour lutter également contre leur isolement autour des thèmes suivants :

- Internet, attention aux abus (ou comment lutter contre les arnaques, les fraudes et ne pas tomber dans l'addiction des écrans)
- Le jardin fait son cinéma (création d'un court-métrage avec la participation de l'animatrice Prévention contre les déchets)
- Mon écran me bouge (ou quand le jeu vidéo devient un moyen de faire de l'exercice tout en s'amusant)

En complément des ateliers classiques, ces nouveaux ateliers se dérouleront toute l'année, à raison d'une séance de 2h par mois et par site.

Infos et réservations tout l'été : 03.44.26.99.60 - Début des ateliers : septembre 2019

Pass Thelle Bus - Nouvelle desserte

Le transport à la demande (TAD) en bus mis à disposition par la Communauté de communes Thelloise étend son réseau et vous offre ainsi plus de liberté pour vous déplacer !

Aller au cinéma, au Speedpark, au restaurant ou faire ses achats sur la nouvelle zone commerciale et de loisirs de Chambly est désormais facilité grâce à la nouvelle dépose assurée par le Pass Thelle Bus au Chamblyrama.

Un nouvel arrêt est en effet proposé sur le parking, au coeur de cette zone de loisirs du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h30. Ce service fonctionne uniquement sur réservation, cette offre de transport se fait au départ des 40 communes du territoire.

Le Pass Thelle Bus propose par ailleurs de desservir le territoire par deux services :

- **Le service Gares** qui vous transporte le matin vers la gare la plus proche de chez vous et vous ramène le soir à l'arrêt de votre commune
- Les gares desservies sont Saint-Sulpice, Cires-lès-Mello, Chambly, Laboissière-en-Thelle ou Chantilly - de 6h à 9h et de 18h à 20h.

- **Le service Centre Bourgs** de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, permet de vous déplacer dans les communes de la CC Thelloise (Noailles, Sainte-Geneviève, Neuilly-en-Thelle, Chambly) du lundi au samedi), à Méru et à Beauvais (du lundi au vendredi).

Le Pass Thelle vient vous chercher et vous ramène à domicile ou comment faire des économies de carburant et ne plus chercher à se stationner ! Tous les bus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et peuvent ainsi accueillir des voyageurs en fauteuil roulant.

Pour réserver, c'est simple ! Vous pouvez le faire jusqu'à 1h10 avant votre déplacement dans la limite des véhicules disponibles.



Prochainement

À partir du 1^{er} septembre 2019 et en accord avec la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis :

- l'arrêt actuel Beauvais « Allonne » sera remplacé par l'arrêt « Délie » pour sécuriser la prise en charge et la dépose des voyageurs dans la Zone commerciale.

- la gare SNCF de Beauvais sera également desservie.

Une desserte sera également proposée pour l'hôpital de Beaumont-sur-Oise et en fin d'année, il pourrait être mis en place une desserte en gare de Persan sous réserve de l'autorisation des services Ile-de-France Mobilité.

+ d'infos : passthellebus.fr Réservations : oise-mobilite.fr

L'urbanisme à la CCT, comment ça marche ? 6 questions fréquemment posées

**Bonjour,
Où dois-je déposer
ma demande
d'autorisation ?**

Nathalie M. - 9h52

Bonjour, votre demande est à déposer dans votre mairie.
La commune est l'interlocutrice privilégiée, sauf exception, pour les demandes d'autorisations d'urbanisme.

Tout dépôt de pièces, pour un nouveau dossier, un dossier en cours, ou des travaux achevés doit se faire en mairie, le maire de la commune étant l'autorité compétente en la matière.

Thelloise - 9H55

Qui l'instruit ?

Nathalie M. - 10h01

Les communes du territoire ont signé une convention avec la CCT pour l'instruction des autorisations. Dans un délai allant de 3 à 5 jours après le dépôt de votre demande en mairie, le dossier est donc transmis au service droit des sols de la communauté de communes pour que démarre son instruction.

C'est la CCT qui va dans les 3 jours de la réception effectuer les consultations nécessaires au dossier : Architecte des Bâtiments de France, ENEDIS, SUEZ, VEOLIA, SDIS, Archéologie, sous-commissions de sécurité et d'accessibilité etc.

Thelloise - 10h03

**Quel est le délai
d'instruction
de ma demande ?**

Nathalie M. - 10h10

Cela dépend de deux choses : du type de dossier, et des consultations obligatoires à effectuer. Le délai d'instruction d'un dossier peut ainsi varier d'1 mois à 5 mois maximum. Par exemple, si vous déposez une déclaration préalable, le délai d'instruction de droit commun est d'un mois ; mais si vous êtes dans le périmètre de 500m d'un monument historique inscrit ou classé, ce délai sera porté à deux mois.

Autre exemple, si vous construisez un hangar, le délai d'instruction du permis de construire sera en principe de 3 mois. Toutefois, si vous êtes en périmètre de monument historique, le délai sera allongé d'un mois et sera donc de 4 mois au total. De même, si ce hangar est destiné à recevoir une activité recevant du public, le délai de 3 mois doit être prolongé de 2 mois et sera donc au total de 5 mois.

Thelloise - 10h17

**Que se passe-t-il
s'il manque des pièces
dans mon dossier ?**

Nathalie M. - 10h23

La commune dispose d'un mois pour vous notifier les éventuelles modifications de délai et demandes de pièces complémentaires. Vous recevrez donc, si c'est le cas, un courrier dans le mois suivant votre dépôt de dossier en mairie. Vous bénéficiez ensuite, à compter de la date de réception de ce courrier, de 3 mois pour le compléter. Le délai d'instruction commencera à courir à compter de la réception du dossier complet en mairie.

Par exemple, si vous déposez un dossier le 1er juillet et que vous recevez une demande de pièces le 22 juillet, vous pourrez compléter votre dossier jusqu'au 22 octobre. Au-delà et à défaut, votre dossier sera automatiquement rejeté et une nouvelle demande sera nécessaire.

Thelloise - 10h32

**Quelle est la durée
de validité
d'une autorisation ?**

Nathalie M. - 10h50

Votre autorisation est valable 3 ans. Vos travaux doivent donc débuter dans les 3 années à compter de la notification de celle-ci. L'autorisation peut être prorogée deux fois maximum d'un an sur demande.

Au-delà de la date de validité, si le chantier a bien démarré, les travaux ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an pour ne pas rendre caduque l'autorisation.

Thelloise - 10h59

**Peut-il y avoir
un contrôle
de mes travaux ?**

Nathalie M. - 11h05

Lorsque le chantier est terminé, vous devez déposer en mairie le formulaire de « *déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux* ». A partir de là, la commune dispose de 3 mois (ou 5 mois s'il s'agit d'un établissement recevant du public) pour venir vérifier la conformité de vos travaux avec l'autorisation délivrée. Si ce n'est pas le cas, la conformité ne pourra être accordée et une demande de permis modificatif ou une nouvelle demande d'autorisation devra être déposée. La conformité est réputée tacite si vous ne recevez pas de contestation dans ce délai.

Attention, cette formalité est régulièrement oubliée. Pourtant, si vous devez vendre un bien, le notaire vous demandera le certificat de conformité des travaux effectués pour pouvoir procéder à la vente. De plus, l'absence d'autorisation de travaux ou des travaux effectués non conformément à une autorisation vous expose à d'éventuelles sanctions pénales et administratives.

Thelloise - 11h12



Zoom sur la compétence GEMAPI *Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*

Rencontre avec Michel Françaix

Les milieux aquatiques doivent être entretenus d'une façon très différente qu'ils ne l'étaient par le passé. C'est la compétence GEMAPI.

Il suffit de voir un certain nombre de photographies et de films (*thelloise.fr*) pour constater que certains cours d'eau étaient dans une situation très délicate avec des risques d'inondations ; il fallait donc redonner vie à ces cours d'eau.

Les premiers effets positifs de l'action GEMAPI se traduisent pas l'apparition de poissons qu'on ne voyait plus ou de nouveaux insectes qui avaient notamment disparu.

C'est un vrai plus, c'est la vraie écologie. C'est celle de l'environnement et de la nature. Je pense que ce travail est fait aujourd'hui de la meilleure des façons.

Pour satisfaire les besoins, nous avons à l'heure actuelle, deux techniciens qui travaillent et assurent la proximité avec les communes qui ont un problème particulier, qu'elles n'arrivent pas à résoudre elles-mêmes.

Ce n'est pas toujours de la compétence de la Communauté de communes. Mais c'est notre volonté d'aider et de permettre de faire un certain nombre des choses que peut-être les petites communes n'auraient pas les moyens d'entreprendre.

Nous sommes aussi rattachés à plusieurs syndicats comme celui de la Vallée du Thérain ou celui de l'Esches qui portent des travaux plus importants.



MICHEL FRANCAIX, Vice-président en charge de la GEMAPI

Dans ce cadre, nous avons pu éviter les inondations qui existaient pendant si longtemps sur le Thérain mais aussi redonner au cours d'eau sa voie naturelle alors qu'il en avait été détourné. En conclusion cette compétence est un travail du quotidien avec nos techniciens et un travail sur l'avenir avec les syndicats auxquels la Communauté de communes appartient.

Témoignage

André Mélique, maire de Saint-Sulpice - Délégué communautaire

« J'ai fait appel aux deux techniciens GEMAPI de la Communauté de communes Thelloise à cause d'inondations importantes et récurrentes sur le hameau du Val de l'Eau, qui porte bien son nom !

En effet, le ru de l'orgueil, cours d'eau qui traverse le hameau, sortait de son lit dès que les précipitations étaient importantes, et ce à cause de la végétation devenue trop envahissante.

Après le nettoyage, l'élagage des berges et le curage, l'eau s'écoule de nouveau, il est facile de remarquer le travail effectué par les techniciens ! Les prochaines fortes pluies devraient ne plus poser de problème aux habitants.»



Saint-Sulpice - Le Val de l'eau, inondation avant travaux GEMAPI



Signalétique des Zones d'Activités Économiques - Acte 1

Un territoire pour l'emploi!



Pour favoriser l'identification des sites, faciliter les dessertes et promouvoir la visibilité des zones d'activité économiques, la Communauté de Communes vient d'installer une nouvelle signalétique directionnelle (routière et information sur zone).

Prochainement

| |
|-----------------------|
| Plomberie & Co. |
| Garage Rapid' Express |
| Epicerie BIO |
| Espace GYM 2000 |
| Cinéma La Toile |

Des Relais Informations Services seront implantés afin d'identifier les entreprises et les activités présentes dans les ZAE

La CC Thelloise à la vitesse de la lumière!



La fibre optique, plus fine qu'un cheveu et aussi rapide que la lumière!

La fibre optique déployée par le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit est un fil de verre, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Ce signal lumineux transporte un très grand nombre de données. C'est un nouveau réseau de communication, qui remplacera à terme, le réseau téléphonique fixe sur un câble cuivre.

Plus de 28 700 foyers raccordés au Très Haut Débit sur la Communauté de communes Thelloise pour la fin de l'année 2019.

La Communauté de communes Thelloise compte 40 communes et propose aujourd'hui de nombreux services quotidiens : services de proximité, préservation de l'environnement, la jeunesse, la vie associative et le cadre de vie. C'est dans ce dynamisme que la Communauté de communes a investi plus de 10 millions d'euros pour ainsi permettre de déployer plus de 28 700 prises.

La fibre optique n'est plus un besoin, mais une nécessité.

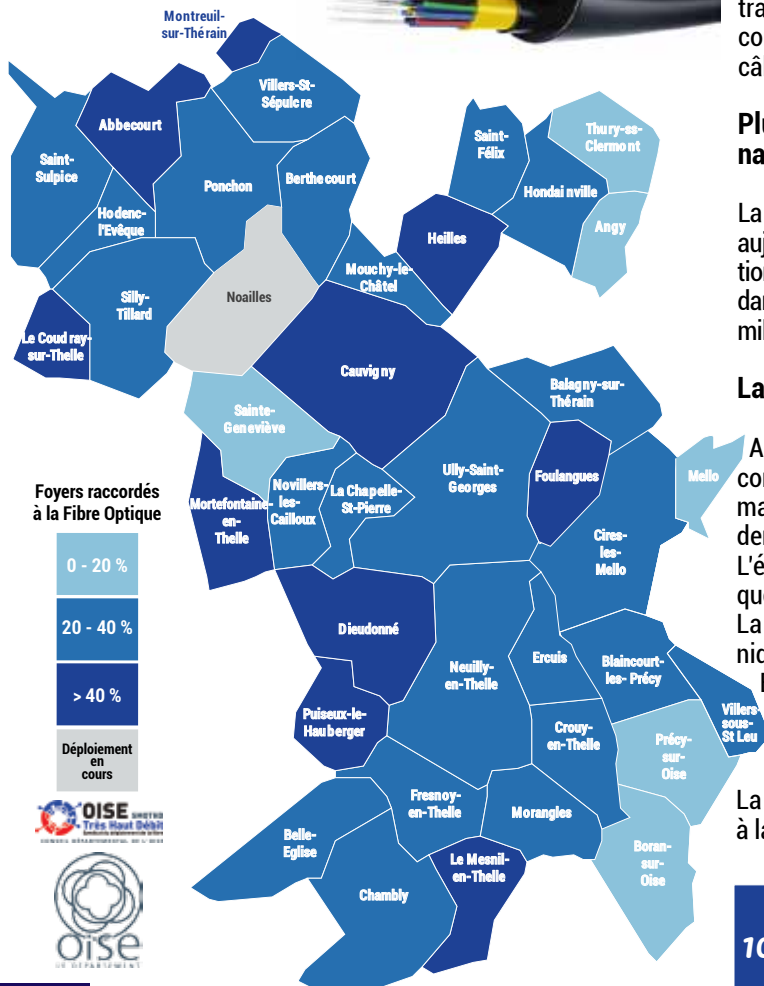
Aujourd'hui, grâce à la fibre optique déployée dans votre Communauté de communes, vous aurez des débits très élevés de 5 à 200 fois plus performants que l'ADSL et indépendants de la distance entre le Nœud de Raccordement Optique et le logement.

L'évolution du numérique et des nouvelles technologies nous poussent au quotidien à vouloir transmettre et recevoir plus rapidement l'information. La fibre optique permet aux entreprises implantées dans l'Oise de communiquer plus facilement avec leurs clients et leurs fournisseurs.

Elle permettra également de développer et d'utiliser les usages et les services tels que la domotique, l'e-service public, l'e-santé, l'e-économie, l'e-commerce, la visio-conférence, le télétravail et l'e-éducation.

La commune de Noailles est en phase d'étude, les travaux seront terminés à la fin de l'année.

+ d'infos : oise-thd.fr



Foyers raccordés à la Fibre Optique

- 0 - 20 %
- 20 - 40 %
- > 40 %

Déploiement en cours



| | | |
|---|---|--------------------------------------|
| 10,5 millions d'euros d'investissement | 28 700 prises Déployées sur l'ensemble de la Communauté de communes Thelloise | 34% Taux de pénétration |
|---|---|--------------------------------------|

Bob Sita est prêt pour les J.O 2024 !

Installé en 2017 à Neuilly-en-Thelle, Bob Sita accueille tous les publics, amateurs ou confirmés dans son club de Boxe Boxingym.

Un sportif de combat au grand cœur

Bob Sita, ancien boxeur professionnel (25 combats avec 20 victoires dont 2 par K.O) a voulu se rapprocher de sa famille et a ouvert cette salle de gym, fitness et boxe à Neuilly-en-Thelle (derrière Carrefour Market), l'ancien entraîneur de la République du Congo y forme des jeunes sportifs gratuitement et les accompagne jusqu'à la compétition de haut niveau. Son palmarès alimente sa notoriété dans le milieu puisqu'il a travaillé avec plusieurs champions, tels que Gaëlle Amand, Taoussy L'Hadji, Bruno Bongongo ou la championne olympique Estelle Mossely.

Le premier club fitness de Neuilly-en-Thelle

Le club de Bob Sita est avant tout un espace pour l'entraînement et le loisir, avec une formule coachée illimitée à 37 euros/mois, les adhérents peuvent profiter de cours collectifs, d'une salle de musculation fitness et du plaisir de s'entraîner aux côtés de sportifs de haut niveau dans une ambiance familiale ! Bob Sita a mis en place un réseau qui complète son activité avec le concours de masseurs, sophrologues et diététiciens. Nouveauté 2019, la pratique de la boxe pieds-poings fait désormais partie du catalogue !

La générosité avant tout

Conscient du coût de la vie, Bob Sita travaille bénévolement pour l'accueil des jeunes en rupture scolaire mais aussi pour venir en aide aux personnes dépendantes (alcool, drogue...), considérant le sport comme le meilleur moyen de se reconstruire.

Les J.O 2024, c'est demain !

Il faut compter 4 ans de préparation physique et d'entraînement pour concourir aux jeux Olympiques, Bob Sita attend la liste officielle des participants sélectionnés pour représenter la France et est d'ores et déjà prêt à les accueillir gracieusement à Neuilly-en-Thelle ! A vos gants de boxe !

+ d'infos : www.boxingym.fr - 7 route de Crouy - 60530 Neuilly-en-Thelle - 03 65 09 39 55



Charline Alvarez, membre de Boxingym et Bob Sita à l'entraînement

Cires-lès-Mello

Morgane Fradon, Miss Thelloise devient Miss Oise !

Bonjour Morgane, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Morgane FRADON, j'ai 20 ans et j'habite à Cires-lès-Mello, actuellement en 1^{ère} année de Langues Etrangères Appliquées anglais/espagnol option Italien pour faire un master en interprétariat et pouvoir traduire les grandes conférences internationales. Je suis une grande sportive puisque je fais du judo depuis mes 6 ans, actuellement mon club de judo se situe à Mouy-Bury.

Vous avez été élue Miss Thelloise en 2018, comment vous est venue l'idée de vous présenter à ce concours ?

J'ai participé à Miss Thelloise 2018 dès que j'ai appris que ce concours de beauté existait. Je me suis renseignée et j'ai eu la chance de rencontrer des personnes bienveillantes qui m'ont accueillie à bras ouverts. Ils m'ont motivée et encouragée, ce qui m'a donné l'envie de m'inscrire. J'ai toujours rêvé de faire des concours de beauté, des défilés ou des photos et ce concours était le mélange des trois.

Vous êtes la nouvelle Miss Oise 2019 depuis le 25 mai dernier, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Cela représente une très grande fierté. Une fierté pour mes proches mais surtout pour moi-même d'avoir toujours cru en moi. Je pense que c'est comme cela qu'on réussit dans la vie, car à partir du moment où on croit en soi alors on a tout gagné !! Miss Oise 2019 signifie aussi le dernier hommage que j'ai pu faire à un proche décédé l'an dernier d'un cancer. Je lui avais promis de réussir, j'ai voulu tenir ma parole. Miss Oise était un défi personnel et très sentimental pour moi.

Si vous devenez Miss Picardie en octobre prochain vous participerez à l'élection de Miss France, est-ce un rêve pour vous ?

Effectivement si je remporte le titre de Miss Picardie et que je participe à Miss France, un rêve s'accomplira. Un rêve d'une jeune adolescente qui a passé des moments compliqués mais qui s'est toujours battue pour obtenir ce que je voulais. Je suis une personne persévérante et quand je veux quelque chose, je donne le meilleur de moi-même pour l'avoir. Et j'espère que j'aurai suffisamment d'encouragements le 27 octobre prochain à l'Elispace de Beauvais pour remporter le titre, et pourquoi pas ramener la couronne à Cires-lès-Mello ?

